

Monsieur le Président,

Le vieillissement de la population donne à la question de la dépendance des personnes âgées une dimension nouvelle. Il nous oblige à adapter notre système de prise en charge pour mieux répondre aux besoins des Français.

Pour faire face à ce défi, le Président de la République a demandé au Gouvernement d'organiser un grand débat national sur la dépendance au premier semestre 2011.

Afin de faire vivre ce débat, plusieurs initiatives ont été annoncées. Un comité interministériel sur la dépendance a été créé pour piloter ce projet. Quatre groupes de travail réunissant l'ensemble des acteurs du secteur et les principaux experts du sujet seront chargés de traiter le thème de la dépendance sous tous ses aspects, sociétaux, démographiques, médicaux et financiers. Dans chaque région, les préfets de région et les directeurs généraux des agences régionales de santé organiseront des débats. Enfin, un site Internet permettra de recueillir les contributions citoyennes.

C'est dans ce contexte que le Président de la République a souhaité que votre assemblée puisse éclairer ce débat et y apporter sa contribution. Je souhaite, par conséquent, recueillir votre avis sur les principaux enjeux auxquels doit faire face notre système de prise en charge de la dépendance et sur les différentes évolutions envisageables.

Dans le cadre de votre réflexion, vous pourrez, notamment, vous interroger sur la place des personnes âgées dans notre société ainsi que sur le regard porté sur la dépendance.

La place respective et le rôle des différentes formes de solidarités notamment familiales, territoriales ou nationale permettant de faire face aux situations de dépendance, devront être analysés.

../..

Monsieur Jean-Paul DELEVOYE
Président du Conseil Economique, social et environnemental
Palais d'Iéna
9, place d'Iéna
75775 PARIS CEDEX


Vous pourrez ensuite vous interroger, en particulier, sur l'adaptation de l'offre de services aux besoins des personnes dépendantes et de leurs familles. Vous pourrez également vous prononcer sur la répartition du financement des dépenses liées à la dépendance entre les différents acteurs publics, les assureurs privés et les familles. S'agissant de ces deux thèmes, vous analyserez la situation actuelle ainsi que les évolutions prévisibles pour les années à venir, compte tenu notamment des perspectives démographiques de notre pays.

Sur l'ensemble de ces sujets, je vous demande de bien vouloir prendre en compte dans vos travaux le coût des mesures que vous seriez amené à proposer et les modalités de financement que vous préconisez pour assurer sa prise en charge. L'état de nos finances publiques, et particulièrement sociales, nous impose la plus grande rigueur et doit vous conduire à proposer les financements nécessaires ainsi que les mécanismes appropriés de régulation des dépenses.

Sur l'ensemble des sujets que vous aborderez, une attention particulière pourra être réservée aux éléments de comparaisons internationales.

Je souhaite recueillir l'avis de votre Assemblée sur ces questions pour le mois de juin 2011.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de toute ma considération.

Mme & M


François FILLON